

**Annexe 34 : Le meeting unitaire du MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement) et des tendances « Power » des partis d'opposition du 16 janvier 1994 à Kigali**

**Déposition d'Édouard Karemera, procès Karemera *et alii*, chambre III, TPIR, 18 mai 2009, p. 51-55.**

- « Q. Monsieur Édouard Karemera, là, il s'agit du reportage du discours que vous avez fait le 16 avril 1994...
- R. Le 16 janvier...
- Q. Janvier, plutôt ; 16 janvier 1994.  
Alors, je voudrais vous demander : est-ce que vous vous rappelez de ce discours ?
- R. Oui, oui, je... je me souviens très bien de ce discours, mais je vois que les papiers qu'on m'a donnés, ce n'est pas que ce discours. Alors, il faut m'indiquer la page.
- Q. On ne vous a pas donné votre discours ?
- R. Non, je dis qu'on m'a donné plus que mon discours ; il y a beaucoup de choses.
- Q. Pour le moment, contentez-vous de votre discours parce qu'en principe, ça doit aller, je vais vous dire... Le document s'arrête à la page 20.
- R. Oui.
- Q. À part la page 20, vous avez d'autres choses ?
- R. Non, non, c'est tout ce que j'ai.
- Q. Voilà. Bon, il n'y a pas que votre discours, il y a d'autres interventions.
- R. Mais c'est ça justement qui m'a mis en difficulté, mais j'ai... je pense que vous allez m'aider à localiser les passages qui sont les miens.
- Q. Voilà. Le discours... Votre discours — je vais vous dire — commence à la page 7... à la page 7, et ça va jusqu'à... je pense jusqu'à la page 14.
- R. O.K.
- Q. Non, non, attendez, pas 14. Attendez. Ça va jusqu'à la page 17.
- R. D'accord, O.K., j'y suis.
- Q. O.K. Vous vous rappelez de ce discours, Monsieur Édouard Karemera ?
- R. Oui, oui, je m'en souviens, Maître Sow.
- Q. Et de quoi vous avez eu à parler ?
- R. Nous sommes le... Nous sommes le 16 janvier, ça fait déjà deux semaines ou plutôt une semaine que le Président Habyarimana a pris fonction... a prêté serment comme Président du...  
de la République pour la période de transition. Et vous savez que, dans les Accords de paix d'Arusha, le Président était une des institutions à mettre en place, et c'était la seule à cette date-là qui était en place. Et le Président avait prêté serment le 5 janvier 94.

Et depuis le 5... le 5 janvier, la situation était bloquée alors qu'on s'était attendu déjà... En janvier, ça faisait pratiquement quatre mois que les accords attendaient d'être mis en exécution et ils étaient bloqués. Il y avait eu beaucoup de tergiversations dans un premier temps en attendant l'arrivée de la MINUAR. Après l'arrivée de la MINUAR, il y avait eu des problèmes de programmation entre le FPR et le... la partie gouvernementale, il y avait eu des problèmes de la sécurité des officiels du FPR qui viendraient participer aux institutions de transition.

Bref, il y avait eu beaucoup de blocages jusqu'au jour où, enfin, le 5 janvier 94, le

Président Habyarimana avait prêté serment. Et à partir de ce 5 janvier, les blocages se sont multipliés, et alors, à cette occasion, le 16 janvier, je fais le point pour les militants du MRND, bien sûr, qui étaient dans ce meeting, mais aussi pour le peuple rwandais qui avait besoin d'être informé sur les motifs des blocages, les responsabilités des uns et des autres dans ce blocage, mais surtout qui espéraient encore que la paix était possible. Donc, c'est dans ce sens-là que j'ai « fait » cette intervention, et vous verrez certainement dans certains paragraphes ou passages que je mets la « main » sur les responsabilités de certains chefs de partis qui étaient également membres du gouvernement mais aussi sur les responsabilités de Madame le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana et sur les responsabilités du Ministre... du Premier Ministre désigné, c'est-à-dire Monsieur Faustin Twagiramungu.

Q. Monsieur le Témoin, justement, lors de votre discours, vous avez évoqué les dissensions qui ont existé au niveau des partis de l'opposition, lesquelles dissensions ont provoqué un changement dans la répartition des ministres au niveau du gouvernement et également des députés au niveau de l'Assemblée.

Je voudrais vous demander de vous reporter à la page 12... à la page 12...

R. Oui, j'y suis.

Q. Donc, si vous pouvez nous lire ce passage-là, le paragraphe qui vient tout de suite, qui commence par "Vous savez qu'en 92".

R. O.K., d'accord.

« Vous savez qu'en 1992, la coalition des partis rencontrait le FPR à Bujumbura et même à Dar-es-Salaam. Quand vous ajoutez au nombre de postes que Ngurinzira... [“Ngurinzira”, c'est : N-G-U-R-I-N-Z-I-R-A] donc, quand vous ajoutez au nombre des... de postes que Ngurinzira avait alloués à la coalition dont son parti est membre, les postes du FPR et même celui du Parti démocrate chrétien, PDC... — car depuis la rencontre de Bujumbura, ce dernier est devenu membre de cette coalition, de même que le FPR — le total des postes était satisfaisant. Et c'est la raison pour laquelle “à” plusieurs — ils sont au nombre de 11, vous le savez — ne disposaient d'aucun poste au gouvernement, et ils ont 11 sièges à l'Assemblée nationale de transition. Voilà ce qui a motivé Kanyarengwe [“Kanyarengwe”, c'est : K-A-N-Y-A-R-E-N-G-W-E, “Kanyarengwe”] à signer sans hésiter en date du 8, parce qu'il avait confiance “dans” les calculs faits par Ngurinzira, un spécialiste de la littérature, et par Bizimungu qui est passé maître dans la tromperie.

Entre-temps... »

Q. S'il vous plaît...

R. Oui.

Q. ... je pense que vous pouvez vous arrêter là parce que, par la suite, vous avez expliqué les dissensions au niveau des partis, c'est pour une économie de temps, qu'on ne soit pas obligés de tout lire.

À présent, expliquez les dissensions au niveau des partis de l'opposition et de leurs conséquences quant à la nouvelle répartition des voix.

Vous avez plus tard, dans votre discours... Et je vous convie à aller à la page 13... page 13, paragraphe 2... Non, page 13, vous commencez toujours par le premier paragraphe qui est explicite, que je vous demande de lire.

R. À partir de “La coalition” ?

Q. C'est ça.

R. O.K.

“La coalition des partis ne comptait plus que quatre postes sur les 10 dont elle disposait lors de la signature des Accords. De la même manière, il ne lui restait que 17 sièges sur les 44 qu’elle comptait lors de la signature des Accords. Ce poste... Ces postes sont donc bien connus. Au sein de la coalition, le MDR ne compte plus qu’un seul poste, celui de Premier Ministre dont Rukokoma...”

[“Rukokoma”, ça s’écrit : R-U-K-O-K-O-M-A] celui de Premier Ministre dont Rukokoma s’est emparé frauduleusement. Le PL ne fait plus partie de ladite coalition, et il est décidé “à” ne leur céder aucun poste. Le PSD tient encore au Ministère ayant les Ponts et chaussées dans ses attributions. Il continue également “de” verser de l’argent pour faire incendier les forêts pour ensuite en financer le reboisement. Il dispose encore du Ministère des finances, bref il s’accroche toujours à ces trois postes.

Quant au PDC, Nayinzira l’a fourvoyé dans une coalition qui n’existe plus, mais je pense que je vous en donnerai les raisons dans quelques instants.

Si vous leur rajoutez les cinq postes attribués au FPR, ils obtiennent au total 12... 10 postes, mais comme vous le savez, tout le monde comprend que 10 est inférieur à 15.”

Je continue ?

Q. Vous pouvez continuer, s’il vous plaît.

R. “Par conséquent, ils ne détiennent plus au total que 10 postes au sein du gouvernement et, dans ce cas, ils constatent qu’ils ne pourront pas atteindre leur objectif, à savoir la prise de décision à caractère dictatorial par la majorité des deux tiers.”

Q. Je vous remercie.

Alors, sur la base de ces déclarations que vous avez faites, pouvez-vous en quelques mots nous... dire à la Chambre quel était en fait l’enjeu, à partir du moment où il y avait des dissensions au niveau de ces partis qui faisaient front avec le FPR, pour nous permettre de mieux comprendre la situation d’alors ?

R. Oui, je pense que je peux rapidement résumer l’enjeu de la situation.

Vous savez, Arusha... Arusha avait été l’occasion (*inaudible*) de partager le pouvoir entre les différentes forces politiques, mais spécialement entre le gouvernement du Rwanda de l’époque et le FPR qui avait attaqué. Et dans les négociations qui se sont déroulées dans cette ville d’Arusha, le FPR avait eu l’avantage de négocier avec son allié parce que le Ministre des affaires étrangères, Docteur Boniface Ngurinzira, était issu du MDR, le Premier Ministre, Docteur Nsengiyaremye Dismas, était également le premier vice-président du MDR, et le MDR avait signé avec le FPR à Bruxelles, le 3 juin, l’accord de coopération pour renverser Habyarimana et son régime.

Le gouvernement de transition de Nsengiyaremye était un gouvernement conflictuel à la tête de l’État au niveau supérieur, parce que Nsengiyaremye se positionnait comme candidat président de la République en face du Président Habyarimana qui était en place.

Et compte tenu de la nouvelle... du nouveau paysage politique au Rwanda, les gens s’étaient effectivement libérés, et dans cette libération, ils avaient même renoncé à la courtoisie, à la politesse, si bien que le Président Habyarimana, compte tenu des paroles presque insultantes constamment proférées par le Premier Ministre Nsengiyaremye publiquement, mais aussi dans les réunions des conseils des ministres, il avait carrément laissé le chef du gouvernement diriger le conseil des ministres.

Le MRND était représenté dans ce gouvernement, bien sûr, mais le Premier Ministre

était le chef du gouvernement et il entendait bien profiter de cette position pour positionner son parti.

C'est comme ça que l'accord de Bruxelles du 3 juin et la direction du gouvernement par le Premier Ministre issu du MDR, ajouté au poids de Boniface Ngurinzira qui était le chef de la délégation rwandaise aux négociations, ont permis en fait aux négociateurs d'ici, à Arusha, de déshabiller Habyarimana et le MRND pour habiller le FPR, mais en passant aussi pour se tailler la part du lion (*sic*). La répartition était telle.

Raison pour laquelle quand les Accords ont été signés, tout le monde était convaincu que le MRND... que c'en était fait du MRND. Mais la réalité était en train de changer puisque, comme vous me le rappeliez tout à l'heure — vous me le rappelez, dis-je —, les dissensions dans les partis avaient commencé à pointer, et ce sont ces dissensions qui ont été perçues par le FPR directement après la signature de l'Accord de paix d'Arusha le 4 août 1993, qui l'ont poussé à commencer à refaire sa stratégie et, tout en ne claquant pas la porte des Accords, à se préparer à reprendre la guerre. Et c'est ce qui va se passer effectivement.

Q. Je vous remercie. »